



Liste des médicaments en vigueur le 14 novembre 2019

La RAMQ vous informe que la ministre de la Santé et des Services sociaux a autorisé la publication de la *Liste des médicaments* qui entrera en vigueur le 14 novembre 2019.

Toutefois, **des corrections** ont été apportées au fichier valideur que vous avez en votre possession.


Une nouvelle version du fichier de la *Liste des médicaments* reflétant ces changements est disponible par les services en ligne de la RAMQ. Vous devez donc utiliser le fichier identifié ESR2_FIC_VAL_20191106-090125.dat.

Nous vous rappelons que cette modification à la *Liste des médicaments* doit demeurer sous le sceau de la confidentialité jusqu'à la date de publication sur le site officiel de la RAMQ prévue le 12 novembre 2019.

Si vous avez besoin de renseignements additionnels, vous pouvez communiquer avec madame Marie-France Beaulieu au 418 682-5122, poste 5338. Vous pouvez également nous joindre par courriel à pilotage.gdm@ramq.gouv.qc.ca.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires

Courriel, site Web et fils RSS

services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS 

Téléphone

Québec 418 643-9025
Ailleurs au Québec 1 888 883-7427

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 16 h 30
(mercredi de 9 h 30 à 16 h 30)